

CHARTRE GRAPHIQUE

Mission Locale du Pays d'Ancenis

Objectifs

La charte graphique de la Mission Locale du Pays d'Ancenis permet de garder un sens cohérent sur l'ensemble des supports de communication, qu'ils soient utilisés de manière interne ou externe.

La charte nationale des Missions Locales permet de différencier celles-ci d'autres institutions ; la charte locale de la MLPA permet elle de différencier celle-ci des autres Missions Locales, et de se démarquer sur le territoire.



CHARTRE GRAPHIQUE

• Logo, couleurs et déclinaisons

Le logo ainsi que les couleurs principales de la charte graphique de la Mission Locale du Pays d'Ancenis restent les mêmes que la charte nationale. Les spécificités de la MLPA se concentrent sur l'utilisation légère de couleurs secondaires (foncées et claires), ainsi qu'une mise en page très colorée.

Logo vertical et horizontal

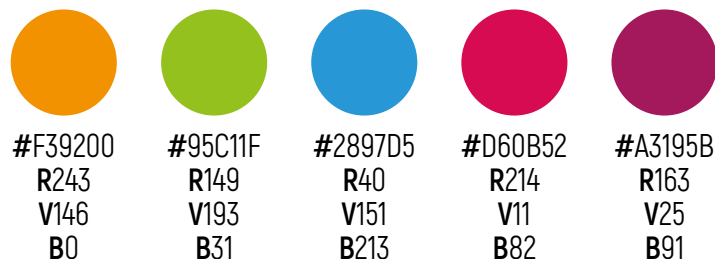


Polices du logo

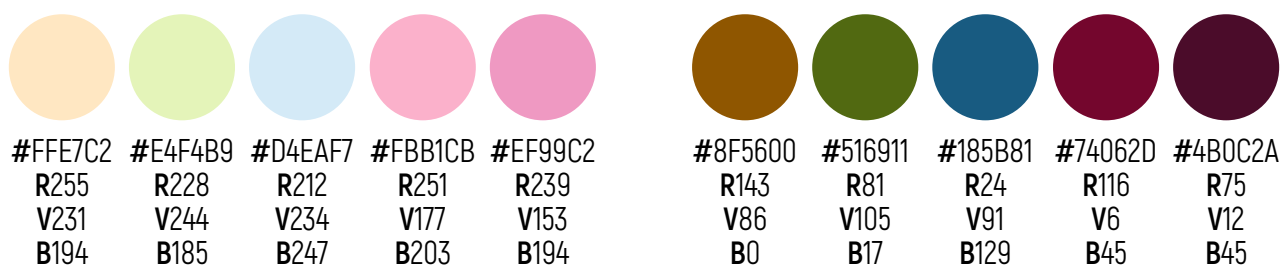
Politica
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

MULI
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789

Couleurs principales



Couleurs secondaires



CHARTRE GRAPHIQUE

• Logo, couleurs et déclinaisons

Le logo, sous forme verticale ou horizontale, doit être utilisé :

- sur un fond blanc
- sur un cercle, un rectangle ou un carré aux bords arrondis.

Déclinaisons du logo sur fond coloré

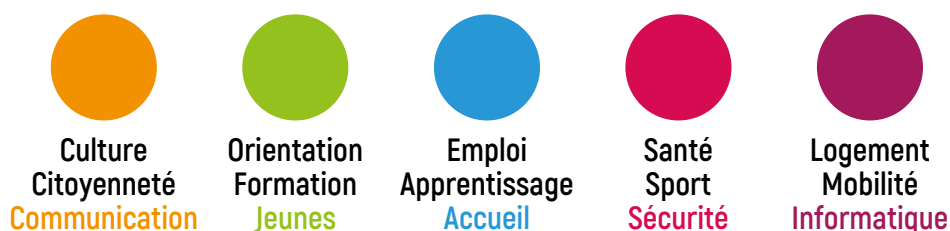


La marguerite du logo peut être utilisée soit avec ses cinq couleurs, soit en version unie avec une des couleurs principales, soit en version claire avec une des couleurs secondaires claires et sur un fond coloré du même ton (exemples ci-dessous).

Déclinaisons de la marguerite



Significations des couleurs (en interne et en externe)



CHARTRE GRAPHIQUE

• Polices, titres et paragraphes

Les polices utilisées proviennent de la charte graphique nationale : Akrobat et Bukhari Script. Cette dernière doit être limitée à des mots et phrases courtes puisqu'elle peut rapidement devenir illisible.

Les exemples de mises en page de titre, sous-titre et paragraphe ne sont pas exhaustifs et peuvent être utilisés d'une autre manière, qui doit cependant rester lisible et cohérente avec la charte globale.

Les polices

Akrobat

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

Bukhari Script

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
0123456789

La hiérarchie

TITRE

Sous-titre

Paragraphe

Élément important

- Liste

Exemples de titres et sous-titres

MISSION

Locale

Locale

MISSION

Déclinaisons de titres et sous-titres

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

Locale

Locale

Locale

Locale

Locale

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

MISSION

• Obligations et interdictions

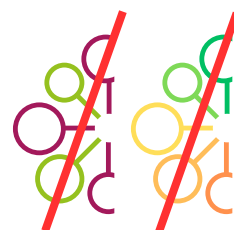
Le logo

Il est interdit de modifier le logo sous toutes ses formes : ni la forme (verticale ou horizontale), ni les couleurs, ni les polices.

Si les couleurs de la marguerite sont modifiées, celle-ci doit être utilisée seule et sans le reste du logo.

Le logo peut être utilisé sans fond blanc, à condition qu'il soit bien visible (par exemple sur un fond ou une photo claire).

Il est interdit d'utiliser la marguerite avec des couleurs autres que les principales ou secondaires, ainsi qu'avec des combinaisons de couleurs (pas de combinaisons de deux, trois ou quatre couleurs par exemple), hormis de rares exceptions.



Les textes

Les titres doivent être majoritairement écrits en police Akrobat Black et en majuscules, sur des blocs de couleurs au bords arrondis (ou sur des blocs blancs si la page elle-même est colorée).

Ils peuvent également être écrits en police Bukhari Script (avec un bloc ou non), mais doivent rester assez courts et bien lisibles.

La taille des textes est libre de changer mais doit respecter la hiérarchie (titre > sous-titre > paragraphe).



*Organisation de la
Journée Portes
Ouvertes de la
Mission Locale*

*Titre
Sous-titre
Paragraphe*